Une solution pour les biodéchets !

À partir du 1er janvier 2024, chaque foyer français devra disposer d'une solution pour traiter ces biodéchets à son domicile, conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a la compétence des déchets. Aujourd'hui SQY propose des composteurs.

Mais la Ville de Magny-les-Hameaux vous propose une solution complémentaire et alternative, pour valoriser le compostage, avec l'achat de poules de réforme de 18/20 mois de la Ferme des Beurreries (durée de vie de 4/5 ans). Une solution portée par "À chacun sa poule" qui accompagne les personnes souhaitant avoir des poules (au minimum 2 !) en ville.

Tanguy Lorphelin a profité de cette soirée du mercredi 15 mars, animée par Laurence Renard, maire adjointe déléguée à la politique de territoire durable, et Roberto Drapron, élu à la démocratie locale et initiatives citoyennes et associatives, pour expliquer à la vingtaine de personnes présentes :

> Les avantages des poules :

• Animal qui réduit nos déchet organiques (légumes, fruits, pâtes, riz, viande, poisson, fromage MAIS JAMAIS de chocolat !). La poule mange +/-75 kg de restes alimentaires par an et par poule

• 4 à 5 œufs frais par semaine

• Sensibiliser les enfants au respect du vivant et à l'environnement...

> Les recommandations/obligations :

• Prévoir un espace de 6m2 minimum par poule pour le bien-être de l'animal (le norme du bio étant à 4m2)

• Éviter le contact des oiseaux sauvages avec les poules (grippe aviaire) en construisant un enclos/volière. Donc privilégier la semi-liberté (jardin + enclos/volière)

• Le poulailler, mis dans l'enclos/volière, doit être démontable et hermétique aux rongeurs/renards/fouines et pratique pour vous (car il faudra le nettoyer, aller chercher les œufs...). Le poulailler sert à la poule pour dormir et pondre !

• Le nettoyage du poulailler doit se faire une fois par semaine.

• Le matériel d'élevage doit être mis dans le poulailler pour éviter l'action des rongeurs/renards/fouines : mangeoire (entre 80 et 150gr de grains par jour par poule), abreuvoir (0,5 litre par poule par jour en été)

> Les inconvénients :

• Les poules grattent le sol et "abîment" le jardin

• Les maladies de poule (poux rouges, coryza, gale des pattes, vers du jabot...)

• La grippe aviaire demande une vigilance renforcée pour les propriétaires (couvrir le parcours des poules d'un filet, mettre de l'eau propre et pas de récupérateur d'eau, ...)

• Les odeurs....si l'entretien n'est pas régulier !

On dit que :

• les poules attirent les rats mais c'est faux. Ce sont la nourriture et les œufs qui les attirent. La solution est de rendre hermétique le poulailler.

• la poule fait du bruit mais seul le coq chante ! Elles caquettent 2 à 3 mn après avoir pondu. Ce bruit n'est pas considéré comme une nuisance car non régulier.

La distribution des 2500 poules de la Ferme des Beurreries est prévue à compter du mercredi 10 mai, pour 5 euros la poule de réforme.

Vous êtes intéressé ?

Contactez Tanguy Lorphelin au 06 48 01 36 11 ou achacunsapoule@gmail.com mais vous pouvez aussi les acheter dans des marchés de producteurs, des magasins,...











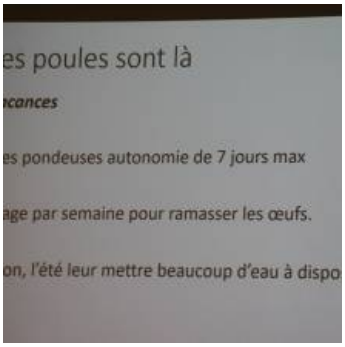




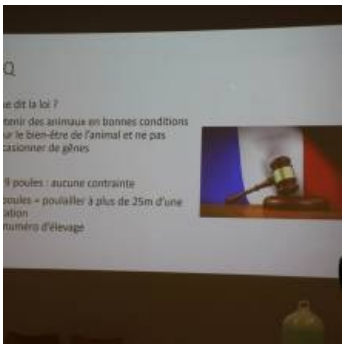

mes poules
ener chez le




3) Les poules sont là


es poules sont là
cances
es pondeuses autonomie de 7 jours max
age par semaine pour ramasser les œufs.
on, l'été leur mettre beaucoup d'eau à dispo




Q
e dit la loi ?
tenir des animaux en bonnes conditions
r le bien-être de l'animal et ne pas
casionner de gênes
poules : aucune contrainte
oules = poulailler à plus de 25m d'une
ation
numéro d'élevage

